

**Des résultats
et des
objectifs,
ensemble.**



Rémy COOPMAN
Président
d'Eaux de Vienne-Siveer

“Durant ma première année de mandature, nous avons dû continuer à faire face à la crise sanitaire. Elle a impacté tous les projets en cours. Nous avons dû faire preuve d'adaptation pour trouver de nouvelles façons de travailler, tout en protégeant nos agents et nos abonnés.

À mon grand regret, je n'ai pas pu aller sur le territoire à la rencontre des élus et des agents comme je l'aurais souhaité. C'est un point que je trouve essentiel et que je commence à réaliser en cette fin d'année.

Malgré les conditions sanitaires générales, le syndicat a toujours assuré sa mission de desserte de l'eau potable et de traitement des eaux usées. La continuité de service a été assurée durant toute cette période exceptionnelle. Et de nouveaux projets ont vu le jour : la création d'usines innovantes, un nouveau logiciel de facturation et de gestion de la relation client ou encore un projet de sécurisation de la ressource en eau impulsé sur le territoire de Grand Châtellerault.

Cette période historique n'a pas été facile et n'est pas encore totalement terminée. Elle a mobilisé toute notre énergie et je tiens à remercier particulièrement tous les agents pour leur engagement. Grâce à eux, nous continuons à agir et à aller de l'avant.”



46
réunions
de Commissions d'Élus
de novembre 2020
à octobre 2021

82%
de présence
en réunions de Bureau,
malgré les contraintes sanit
(partiellement en visio-conféren

Une nouvelle gouvernance

Retour sur les élections

La composition du Comité syndical a fortement évolué : le nombre de délégués est passé de 420 à 103, en octobre 2020. Ceux-ci ne sont plus désignés par les communes mais par les intercommunalités. Exception faite pour 15 d'entre eux désignés par un collège électoral, pour les territoires du Haut-Poitou et de Vienne & Gartempe, dont les communes ont conservé la compétence assainissement.

Les membres du Bureau d'Eaux de Vienne ont été élus le 7 octobre 2020, pour la première



fois par vote électronique, ce qui a fortement réduit la durée des élections.

Chaque vice-président du Bureau d'Eaux de Vienne préside une commission thématique. Ces groupes de travail réunissent des élus du Bureau et des encadrants pour traiter de thématiques variées telles que la relation aux abonnés, des travaux en eau/assainissement, la qualité de services.

82%

de présence
en réunions de Bureau,
malgré les contraintes sanitaires
(partiellement en visio-conférences)

21

réunions
de Comités locaux
au printemps 2021

gouvernance



Rapprochement avec les intercommunalités

Fin 2020, Eaux de Vienne a organisé une rencontre avec les présidents des sept établissements publics de coopération intercommunale de la Vienne. L'objectif était d'échanger autour de problématiques rencontrées et d'impulser de nouvelles stratégies. Le syndicat souhaite renouveler ces rencontres plusieurs fois par an avec ses nouveaux adhérents.

"Il est important d'enrichir le dialogue entre les intercommunalités et le syndicat" déclare Claude Sergent. L'élu de la Communauté de communes du Pays Loudunais, également vice-président d'Eaux de Vienne, s'est impliqué pour faciliter la restitution des débats d'assemblée générale en réunions communautaires et conseils municipaux.

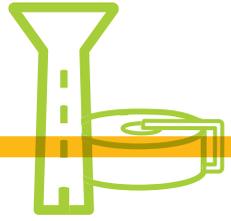


... Malgré le contexte sanitaire, les premières réunions de comités locaux se sont tenues en présentiel, en mai et juin 2021. Au total, 200 élus communaux se sont mobilisés pour participer à ces réunions consultatives de proximité : 2/3 des communes étaient représentées.

Gage de confiance envers Eaux de Vienne, la commune nouvelle de Saint-Martin-la-Pallu a décidé de transférer sa compétence assainissement au syndicat dès 2022, sans attendre l'échéance de 2026 fixée par la loi NotRe.

35 m€

investis dans le renouvellement
de réseaux et la
construction d'ouvrages



Des ouvrages innovants

Une usine d'eau potable à Smarves

Depuis fin 2020, une nouvelle usine d'eau potable a été mise en service à Smarves, sur le site du captage de Preuilly. Cet ouvrage, de 4 millions d'euros, a été financé par Eaux de Vienne, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et le Département de la Vienne. Il cumule une filière d'ultrafiltration pour traiter la turbidité et un traitement par injection de charbon actif en poudre et de chlorure ferrique pour éliminer les pesticides.

Les entreprises Suez et EGDC se sont vus confier les travaux de construction de cette usine exploitée par Eaux de Vienne après en avoir été le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre.



Découvrez notre vidéo YouTube sur le fonctionnement de l'usine sur la chaîne d'Eaux de Vienne.

Traitement des sables à Nieuil L'Espoir

Une station de traitement des sables a été construite à côté de la station d'épuration de Nieuil L'Espoir. Achevée mi-novembre 2020, elle a pour objectif de récupérer les matières issues des curages de réseaux, amenées par tous les camions hydrocureurs du Sud Vienne. Ces sables sont ensuite réutilisés pour remblayer les travaux de tranchée.

La création d'une seconde station de traitement des sables est envisagée à Châteleraut, afin de couvrir la partie Nord du département.



Traitement des sables à Nieuil-L'Espoir

Une nouvelle direction est née

Depuis le 1^{er} septembre 2021, la direction de la Prospective, a vu le jour, pilotée par Bruno Alapetite. À travers cette direction, plutôt agile et resserrée, le président souhaite que soit bien identifiée la fonction de maîtrise d'ouvrage et que les élus se positionnent comme décideurs des programmes de travaux pluriannuels. Cette direction s'est construite à partir d'un redéploiement des effectifs existants à Eaux de Vienne rapatriant les activités de management de la qualité et de l'environnement ainsi que des schémas directeurs. Deux postes de chargé d'affaires maîtrise d'ouvrage ont été créés et un poste de chargé d'urbanisme le sera avant l'été 2022.

5

territoires
concernés par la présence
de résidus de pesticides

7 m€

dans la création d'usines d'eau
potable et de travaux
d'interconnexion de réseaux

Garantir et reconquérir la qua

Des traces de résidus de pesticides sont relevées au niveau des territoires d'Ayron-Latillé-Maillé, Availles-Limouzine, Curzay-sur-Vonne, St-Martin L'Ars, Lathus-Saulgé, St-Macoux-Lizant. Bien que cette eau dépasse les normes de qualité, elle ne présente, pour autant, aucun risque pour la santé. Des dérogations ont été accordées, en 2019 pour trois ans, à Eaux de Vienne pour lui permettre de continuer à desservir cette eau du robinet sous couvert d'actions curatives et préventives à engager.

Création d'usines et interconnexions

Un programme d'investissement conséquent

Eaux de Vienne pilote sur ce sujet un programme d'investissement, de 7 millions d'euros, visant à mettre en conformité l'eau distribuée sur le secteur. Trois nouvelles usines sont en cours de construction à Availles-Limouzine, Curzay-sur-Vonne et Latillé. Des travaux sont en cours également au niveau de l'usine de St Martin L'Ars pour mettre en place la filière de traitement des pesticides adéquate.

"À Latillé, nous allons tester un renouvellement semi continu de charbon actif pour filtrer l'eau avant de l'étendre dans d'autres usines." explique Pascal Levavasseur, directeur de l'ingénierie et de la ressource en eau. *"Cela aura l'avantage de maintenir une qualité d'eau sans avoir à renouveler entièrement le charbon actif comme c'est le cas avec un procédé plus traditionnel"*.

La fin des travaux est prévue en juin 2022, dans le respect des délais réglementaires imposés.



Construction en cours de l'usine d'eau potable d'Availles-Limouzine

L'augmentation de la capacité de traitement de l'usine de St-Pierre-d'Exideuil rendra possible la mise en place de deux interconnexions au niveau des communes de Genouillé, Lizant, St-Macoux, Voulême, St-Saviol et une partie de St-Pierre-d'Exideuil non encore desservie par l'usine. La capacité actuelle de traitement des pesticides de l'usine de St Pierre sera doublée pour arriver à 10 000m³/jour.

1,4 m€

de budget sur les contrats
Re-Sources de la Vallée
de l'Auxances
et du Sud Vienne

1,5 m€

sur 5 ans de paiements
pour services
environnementaux



Qualité de l'eau

Du préventif sur les eaux brutes Changeons les pratiques

En septembre 2021, dans le cadre du programme régional Re-Sources, deux contrats triennaux, 2021 à 2023, ont été signés. Un premier contrat sur les captages de la Vallée de l'Auxances, de Vouillé à Migné-Auxances, lie Eaux de Vienne à Grand Poitiers, ce territoire étant à cheval sur la zone d'intervention du syndicat départemental et de la communauté urbaine. Pour rendre ce partenariat possible, des élus des deux collectivités se sont mobilisés : Frédy Poirier, Laurent Lucaud, Philippe Patey et Rémy Coopman. Un deuxième contrat a été renouvelé dans le Sud Vienne, de Limalonges (79) jusqu'à Charroux. Dans les deux cas, des actions seront menées auprès des agriculteurs essentiellement ainsi que des collectivités et des habitants, visant à réduire le taux de nitrates et de pesticides présents dans l'eau brute.



Signature des contrats Re-Sources de la Vallée de l'Auxances et du Sud Vienne - 29/09/2021



Eaux de Vienne a posé les bases d'un partenariat avec le lycée agricole de Montmorillon pour reconquérir la qualité des eaux du captage de La Jarrouie sur le secteur de Lathus. Le lycée a mis en place des ateliers pour promouvoir auprès de ses élèves des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement. Eaux de Vienne s'est engagé à mesurer l'impact de ces évolutions de pratiques sur la qualité de l'eau.

Une aide financière pour services environnementaux

En mai 2021, Eaux de Vienne a, en collaboration avec Grand Poitiers, été retenu au titre d'un appel à projets lancé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Cela concerne une démarche de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) auprès d'agriculteurs engagés et volontaires.

"Eaux de Vienne a obtenu 1,5 millions d'euros pour accompagner des agriculteurs de nos périmètres de captage dans des changements de pratiques sur cinq ans" précise Rémy Coopman, précisant qu' Eaux de Vienne sera *"un simple intermédiaire pour reverser ces aides directes"* à 25 exploitations agricoles situées sur des aires d'alimentation de captages prioritaires : Gué de Sciaux (Antigny), Destilles-Boisse (Availles-Limouzine et St-Martin-L'Ars), Choué-Brossac (Celle-L'Evescault), La Jallièrre (Curzay-sur-Vonne) et Preuilly (Smarves).
Les premières actions concrètes seront réalisées début 2022.



165 000

clients
sur le territoire

70%

de la population de la Vienne
desservie en eau potable
par Eaux de Vienne



Facturation et gestion de la relation clientèle

Dans le but de moderniser le service apporté à ses clients, Eaux de Vienne-Siveer a changé, début 2021, de logiciel de facturation et de gestion de la relation client pour plusieurs raisons :

- L'ancien logiciel de facturation n'était pas intuitif et ne comportait pas d'indicateurs de pilotage d'activités. L'outil n'était plus adapté aux besoins du syndicat et ne pouvait être maintenu par le prestataire.
- La volonté de rassembler en un seul logiciel les outils de facturation et de gestion de la relation client pour faciliter le suivi.
- Développer l'offre de services en ligne.

Des difficultés techniques ont été rencontrées lors des migrations de données dans le nouvel outil WatERP de l'éditeur Somei. Les multiples particularités de facturation en assainissement à Eaux de Vienne complexifient aussi la mise en place de l'outil. Cela a occasionné un retard dans l'envoi des factures, en 2021. Des facilités de paiement ont été mises en place avec le Trésor Public pour répondre à cette situation exceptionnelle.

"L'équipe facturation a également été renforcée et un pool téléphonique mis en place au siège pour venir en soutien à nos chargés de clientèle et mieux répondre à nos clients" explique Alexandre Salini, Directeur de l'administration, des finances et de la clientèle.

Philippe Patey, 1^{er} vice-président d'Eaux de Vienne et Roland Latu, vice-président, sont investis pour soutenir les services dans la résolution des difficultés rencontrées.

Une communication plus suivie avec ses clients

Le nouveau logiciel déployé permet de suivre tous les échanges avec les clients (courriers, téléphoniques, ...) au sein d'un seul et unique logiciel. Il sera également possible de procéder à des envois de courriers en masse aux abonnés d'un secteur ciblé. A cette fin, un travail précis de localisation des compteurs est mené depuis deux ans pour créer des passerelles entre le logiciel de cartographie X'Map et WatERP. L'objectif est d'avoir localisé précisément tous les compteurs d'ici 2026.



Formation des chargés de clientèle au nouveau logiciel de facturation et suivi clients - 05/10/2021



Un nouveau service Grands Comptes

Créé en septembre 2021, un service Grands Comptes, piloté par Jean-Philippe Bourras, sécurisera et développera les liens d'Eaux de Vienne avec ses principaux clients professionnels. Étant donné que leurs contraintes et leurs exigences sont plus fortes que les clients domestiques, de nouveaux services pourront leur être proposés, tels que l'accès à leurs données de consommation sur un portail sécurisé. "Ce poste transversal participera à la définition d'une stratégie commerciale en lien avec les élus" indique Mélanie Elie, directrice des Ressources Humaines.

35000 m²
de terrain
sur la commune de
Naintré à aménager

28,5 m€
Coût global
de l'aménagement
du site

20.000 m³
d'eau potable
produits par jour
dans la future usine
de Châtellerault

Un projet d'envergure de sécurisation de l'eau potable



"Le coup est parti !" déclare Yves Kocher, directeur général des services faisant allusion à l'embauche mi 2021 de Luc Lévi Alvarès, ingénieur grands projets. Celui-ci a pour mission de coordonner une démarche de projet complexe visant à rassembler sur un même site, à **Châtellerault**, la construction d'une usine de traitement d'eau potable, de forages d'exploitation, d'une agence, d'un centre d'exploitation et d'un magasin central. Le premier enjeu est de garantir de manière pérenne la fourniture d'une eau de qualité, et en quantité suffisante, pour tout le bassin de vie du Châtelleraudais en y incluant aussi la sécurisation de l'approvisionnement des bassins de vie limitrophes, à Vaux-sur-Vienne et Naintré.

"C'est un projet d'envergure comme on n'a jamais connu. Notre vision départementale nous permet d'imaginer la construction d'une usine qui desservira une grande partie de Grand Châtellerault ainsi que quelques communes du Nord de Grand Poitiers. Ce ne sera plus mon usine, ma ville." confie Yves Kocher.

Le second enjeu de ce projet est d'améliorer les conditions de travail des agents en termes d'ergonomie et de sécurité. Pas moins de dix groupes projets thématiques ont été mis en place, à l'automne 2021, pour impliquer les différentes directions concernées. Une commission d'élus du Bureau supervisera la démarche qui devrait servir d'exemple pour l'avenir.



Usine de traitement d'eau par ultrafiltration.

Le secteur de Grand Châtellerault rencontre des problématiques essentiellement de qualité d'eaux brutes. Sans attendre la création de la nouvelle usine prévue pour 2026, des actions d'amélioration ont été engagées dès 2021. Un groupe de travail avec les exploitants du secteur a été constitué, sous le pilotage de Maëva Rival de Rouville, chargée de mission schémas directeurs et gestion des systèmes.

"Nous avons optimisé la filière de traitement actuelle et renforcé les mesures de surveillance de qualité d'eau" déclare-t-elle. Ces mesures et une météo favorable nous ont permis d'éviter les non-conformités durant l'été 2021".

15.000 m³

de boues ont fait l'objet d'une hygiénisation préalable à la valorisation agricole en 2021, en contexte Covid

19

sites de productions concernés



Traitement des boues d'épuration

Interruption de l'épandage durant la crise sanitaire

Tandis que les eaux traitées par les stations d'épuration sont rejetées en milieu naturel, les matières résiduelles, aussi appelées "boues", subissent d'autres traitements pour réduire leur teneur en eau, et interrompre l'activité bactérienne et le processus de fermentation. Une fois stabilisées, les boues sont généralement utilisées en agriculture pour leurs propriétés fertilisantes.

Depuis mars 2020, les boues des stations d'épuration ne peuvent être épandues qu'après un traitement complémentaire d'hygiénisation. Dans ces conditions, seuls les lagunages nécessitant des travaux de remise en état des ouvrages ont été vidangés avec la mise en œuvre d'un stockage des boues extraites en déshydratation.

En 2021, cette technique de déshydratation a été déployée sur trois sites. L'analyse de la composition des boues a également été renforcée pour vérifier l'absence de tout germe pathogène, Covid-19 ou autre virus. Le coût du traitement des boues a presque doublé : de 230 000 €/an avant la crise, on est passé à 395 000 € aujourd'hui. Des équipements supplémentaires de protection individuels ont été fournis aux agents hydrocureurs : aucun n'a été contaminé par les boues.



Déshydratation : poche poreuse qui permet de séparer la fraction liquide de la fraction solide des boues. Au bout de quelques mois, obtention de boues qui ont la structure d'un terreau.

Lobbying pour le retour à la terre des boues

Depuis avril 2020 et la succession de textes réglementaires rendant toujours plus contraint le retour au sol direct des boues de stations d'épuration, le Président et le Directeur Général des Services ont fait valoir, au deuxième semestre 2020, leurs arguments auprès des services de l'Etat, du Département de la Vienne, de l'Agence Régionale de Santé, de France Eau Publique, des agences de l'eau, ... Un nouveau décret est attendu pour la fin d'année 2021.



Hydrocurage d'un réseau d'assainissement par un agent hydrocureur

327

emprunts
(au 31 décembre 2020)

201,8 m€

Budgets 2021, répartis en :
• Fonctionnement : 125 M€
• Investissement : 76,8 M€

Une gestion publique de l'eau performante



Une bonne santé financière

Le cabinet Mazars a été missionné par Eaux de Vienne pour réaliser un diagnostic financier rétrospectif sur trois ans (2018-2020). Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) étant ambitieux, différents scénarios prospectifs ont été recommandés par le cabinet. Ces scénarios ont été travaillés en 2021, pendant l'été en Commission des finances, présentés au séminaire des élus en août et au Bureau d'Eaux de Vienne en novembre.

Les objectifs de ce diagnostic étaient :

- Apprécier la situation financière du syndicat,
- Comprendre les évolutions passées,
- Disposer d'un regard extérieur sur la situation financière et sur la capacité du syndicat à financer ses investissements dans le nouveau mandat.

L'analyse financière a révélé la bonne santé financière d'Eaux de Vienne et a apporté un éclairage sur les leviers de financement du plan pluriannuel d'investissement : maîtrise des dépenses d'exploitation, emprunts, recommandations de gestion, ...

Une dette en cours de renégociation

Un audit de la dette au 31 décembre 2020 a été réalisé par le spécialiste Finance Active. Le syndicat avait déjà effectué une renégociation en 2016. Avec les nouveaux transferts de compétences au syndicat effectués depuis lors, il a fallu de nouveau réduire le nombre d'emprunts et faire baisser leur taux et donc leur coût. Finance Active a imaginé divers scénarios pour un gain estimé autour de 350 000 €. La renégociation est encore en cours.

Le syndicat se porte structurellement bien : sa capacité de désendettement est de 5,4 ans en eau potable et 4,6 ans en assainissement (en moyenne, une valeur supérieure à 8 ans constitue un endettement trop important). En d'autres termes, si le syndicat consacrait la totalité de son épargne au remboursement de la dette, celle-ci serait remboursée sous ces échéances.

Dans ses échanges avec Finance Active et auprès des banques, Jacques Sabourin, vice-président en charge des Finances, était accompagné d'Alexandre Salini, directeur de l'administration, des finances et de la clientèle.



Commission des finances - 02/11/2021

209
communes
en assainissement collectif

161
tarifs différents
d'assainissement collectif



Un projet stratégique en co-construction

Un nouveau projet stratégique verra le jour en février 2022, avec pour but de guider les actions d'Eaux de Vienne durant la mandature. Les élus du Bureau ont échangé autour des grandes orientations de ce projet en séminaire, en août 2021. Puis, l'encadrement a eu l'occasion de participer avant l'organisation, fait nouveau, d'ateliers internes.

"Avec le président, nous avons souhaité mettre en place une démarche participative. Nous avons lancé un appel aux volontaires" déclare Yves Kocher, DGS. "Quarante et un agents ont répondu favorablement pour participer à un atelier sur une journée. Un large panel de métiers et de territoires étaient représentés."

Les agents, répartis en demi-groupe, se sont réunis fin novembre, sous la houlette de Stéphane Héryn du cabinet de conseil Actiforces. L'objectif était double : permettre aux agents de s'approprier le projet stratégique et de contribuer à son élaboration. Celui-ci sera entériné en Assemblée Générale, en février 2022 puis, présenté à l'ensemble des agents du syndicat.

Vers une convergence des tarifs assainissement ?



Séminaire des élus du Bureau à Ligugé - 24/08/2021

Depuis 2018, les particuliers paient leur eau potable au même tarif, quel que soit leur lieu d'habitation. Ce n'est pas le cas pour l'assainissement avec plus de 160 tarifs différents.

Toutefois, pour 60% des communes gérées par Eaux de Vienne, leur tarif assainissement est assez proche, ce qui fait dire à Yves Kocher, DGS, que "L'effort moyen n'est pas si élevé pour arriver à une harmonisation tarifaire."

"On a décidé d'ouvrir cette réflexion dans la mandature" déclare Rémy Coopman, président "au nom de la solidarité départementale chère au syndicat ».

Un projet de convergence tarifaire est ainsi à l'étude : il sera présenté au 1^{er} trimestre 2022 en Bureau puis, dans le courant d'année en Assemblée Générale. Si l'étude est approuvée, le projet pourrait s'étendre sur trois ans.



Siège social | Eaux de Vienne-Siveer | 55, rue de Bonneuil-Matours CS 90825 - 86 034 POITIERS CEDEX
Tél. 05 49 61 16 90 | www.eauxdevienne.fr

